



www.madagate.org

Antananarivo, 18 Janoary 2021. Ireo olona enina notendren'ny Filoha Andry Rajoelina ho Loholon'i Madagasikara, araka ny lalana fehitro faha-2015-007 tamin'ny 03 martsa 2015 novain'ny hitsivolana iaharana faha-2019-006 tamin'ny 26 may 2019 mahakasika ny fomba fiasa, ny fomba fifidianana ary ny fanendrena ireo Loholon'i Madagasikara

Les 18 sénateurs, membres de la Chambre Haute sont fin complets actuellement. Comme prévu, le 18 janvier 2021, le président de la république a nommé les six autres sénateurs, qui vont se réunir en session spéciale à partir de ce 19 janvier 2021, avec les 12 fraîchement élus à travers les sénatoriales du 11 décembre dernier.

Depuis quelques semaines, les clins d'œil des clans politiques pour séduire le Chef de l'État n'ont cessé d'apparaître, mais le choix du président par sa prérogative est déjà déterminé.

A travers un décret N°2021-060, il a ainsi nommé comme Sénateurs :



Imbiki Herilaza, magistrat et actuel Secrétaire général du ministère de la Justice ;



Randriamanantsoa Landy Mbolatiana, magistrate ;



Andrianandrasana Hajaniaina Tahina, magistrat ;



André, ancien membre du Conseil supérieur de la Transition et ministre au



Pierre-David Victor, ministre de la Coopération, du partenariat et du



Rihana Rihana, Secrétaire général de la Commission nationale des élections



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fivavangana - Tanindrazana - Fandrosoana

EMBASSADE DE MADAGASCAR A PARIS
Rue de Valenciennes, 10 - 75013 Paris - France
Téléphone : +33 (0)1 47 33 70 00 - Fax : +33 (0)1 47 33 70 01
E-mail : amb@amb.mg - amb@madagascar.mg